

**Service instructeur**  
 Direction de la Solidarité  
 Cité de l'Enfance

4<sup>ème</sup> Commission - N° 2007/IV-4e/19

**Service consulté**

**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2006  
 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE LA  
 CITE DE L'ENFANCE A UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT**

Résumé : *Le dispositif d'affectation des résultats de la section de fonctionnement de la Cité de l'Enfance conduit à proposer d'affecter aux travaux d'investissement l'excédent 2006 s'élevant à 980 235,49 €*

Résultats comptables de l'exercice 2006

	CA 2006	
	Prévu	Réalisé
Dépenses	5 007 485,45	3 490 122,01
Recettes	5 007 485,45	4 470 357,50
Excédent	0,00	<b>980 235,49</b>

Ce résultat se décompose ainsi:

	Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	1 633 350,45	879 590,79	3 374 135,00	2 610 531,22
Recettes	1 633 350,45	1 083 562,01	3 374 135,00	3 386 795,49
Excédent	0,00	203 971,22	0,00	776 264,27

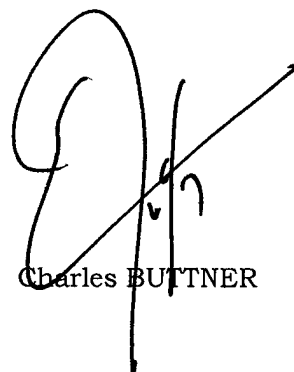
- Les dépenses réelles s'élèvent à 2 564 569,66 € auxquelles s'ajoutent les amortissements et les provisions pour une valeur de 45 971,56 € soit un total de **2 610 531 €** et une réalisation de 77.37%.
- Les recettes d'un montant de **3 386 795.49 €** sont réalisées à 100.38 %.

## II. Proposition d'affectation de l'excédent aux travaux de rénovation de la Cité de l'Enfance

Depuis 2004 ont été engagés à la Cité de l'Enfance des travaux de rénovation et de restructuration pour lesquels vous avez affecté 501 200 € en 2004, 722 947€ en 2005 et 536 000 € au BP 2007.

Je vous propose d'affecter l'excédent d'exploitation de **980 235.49 €** à la 4<sup>ème</sup> tranche de travaux en 2007 et de prendre en compte cette somme pour le financement de cette tranche.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTNER